



HERBICIDE NON SÉLECTIF

CRUSH'R® PLUS

UN HERBICIDE NON SÉLECTIF POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES ZONES CULTIVÉES ET NON CULTIVÉES.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Il procure une suppression exceptionnelle des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces difficiles à éliminer.
- Il est formulé avec un système de surfactants supérieur qui favorise l'éradication rapide de nombreuses graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.
- Il peut être appliqué à l'aide d'un équipement au sol ou par voie aérienne et il peut être mélangé en cuve avec d'autres herbicides approuvés par l'ARLA afin d'améliorer la suppression des mauvaises herbes.
- Une formulation à base de glyphosate sous forme de sel d'isopropylamine qui se mélange facilement dans l'eau.
- Un herbicide systémique qui migre à l'intérieur de la plante, du point de contact sur le feuillage jusqu'au système racinaire.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Armoise absinthe	Vergerette du Canada	Amarante à racine rouge
Luzerne	Sagesse des chirurgiens	Soude roulante
Laiteron potager	Sétaire géante	Bourse-à-pasteur
Pied-de-coq	Sétaire verte	Amarante hybride
Pâturin	Renouée scabre	Tabouret des champs
Brome inerme	Cranson dravier	Érodium cicutaire
Chardon des champs	Apocyn chanvrin	Abutilon
Quenouille	Ortie royale	Orge spontanée
Céraiste	Renouée du Japon	Canola spontané
Gaillet gratteron	Kochia à balais	Maïs spontané
Lampourde glouteron	Renouée persicaire	Lin spontané
Asclépiade commune	Chénopode blanc	Blé spontané
Petite herbe à poux	Crépis des toits	Renouée liseron
Spargoute des champs	Astragale peigné	Moutarde des champs
Saponaire des vaches	Silène noctiflore	Folle avoine
Digitaire	Renouée de Pennsylvanie	Morelle à trois fleurs
Patience crépue	Laiteron des champs	Muhlenbergie feuillée
Pissenlit officinal	Ivraie de Perse	Sétaire glauque
Cuscute	Herbe à puce	Souchet comestible
Brome des toits	Laitue scariole	Linaire vulgaire
Morelle noire de l'Est	Millet commun	Et de nombreuses
Panic d'automne	Salicaire commune	mauvaises herbes et
Liseron des champs	Chiendent	broussailles ligneuses



◀ Consulter l'étiquette pour la liste complète des mauvaises herbes supprimées, les directives d'application détaillées et les restrictions.

© 2025 Albaugh SARL. Tous droits réservés. Albaugh, le logo A et Crush'R sont des marques déposées d'Albaugh SARL. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un pesticide de façon non conforme aux recommandations sur son étiquette constitue une infraction à la loi fédérale.

PRINCIPALES CULTURES

Cultures tolérant le glyphosate, applications avant le semis, avant la récolte et après la récolte

PRINCIPE ACTIF

Glyphosate

GROUPE D'HERBICIDES

9

FORMULATION

Glyphosate sous forme de sel d'isopropylamine 360 g/L

COMPARABLE À

Multiples produits contenant 360 g de glyphosate

MODE D'ACTION

Inhibiteur de l'EPSP synthase

EMBALLAGES

2 bidons de 10 L, baril de 115 L, conteneurs semi-vrac de 500 L et 1 000 L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION

29995